

N°2026/07

DEPARTEMENT
DU
PAS-DE-CALAIS

COMMUNE
D'
AUXI-LE-CHATEAU

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 21/03/2026

<p>Nombre de Conseillers en exercice : 23</p> <p>Présents ou représentés : 23</p> <p>Date de la Convocation : 17/03/2026</p> <p>OBJET : DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS AU MAIRE</p>	<p>L'an deux mille vingt-six, le vingt-et-un mars à douze heures, le Conseil Municipal de la commune d'Auxi le Château dûment convoqué, s'est réuni en sa session ordinaire, en salle des Fêtes à la Mairie, sous la présidence de Mme Alien GUILLUY, Maire.</p> <p><u>PRESENTS :</u> Aline GUILLUY – Marie-José DUFOSSE-FRASER – Jean-Michel PASQUON – Bernadette FERREIRA – Nathalie GERON – Laurent HOYEZ – Georges MOURAO – Thomas BRUNIAUX – Julie BOUDAL – Alexandra FRASER-PINTAPARIS – Nadège KAMWA – Alexandre KRASNOBRODA – Sandra TARDIEU – Teddy MEURDESOF – Cédric COURTOIS – Kévin FERRAIRA – Stéphanie CAPPE – Arnold CLAUSSE – Marie DEBRAY – Cameron GALVAIRE – Alexis SEPTIFORT</p> <p><u>ABSENTS EXCUSES REPRESENTES :</u> Clémence DECRAMER – Anaïs CABARET</p> <p><u>ABSENTS EXCUSES NON REPRESENTES :</u></p> <p><u>SECRETAIRE DE SEANCE :</u> Alexis SEPTIFORT</p>
---	---

Mme la Maire indique qu'en application des articles L. 2122-1 et L. 2122-2 du CGCT, la commune doit disposer au minimum d'un adjoint et au maximum d'un nombre d'adjoints correspondant à 30% de l'effectif légal du conseil municipal, soit 6 adjoints au maire au maximum.

Elle rappelle qu'en application des délibérations antérieures, la commune disposait, à ce jour, de 5 adjoints.

Mme la Maire propose au conseil municipal de fixer à 6 le nombre des adjoints au maire de la commune et fait voter l'assemblée.

Le conseil municipal,

Vu les articles L. 2122-1 et L. 2122-2 du code général des collectivités territoriales ;

Après avoir entendu Madame la Maire et après en avoir délibéré, **à l'unanimité (23 pour, 0 contre, 0 abstention) :**

- **FIXE** le nombre d'adjoints au maire de la commune d'Auxi-le-Château a 6.

Ainsi fait et délibéré, en séance, les jours, mois et an que dessus et ont signé sur le registre les membres présents.



POUR EXTRAIT CONFORME
AUXI LE CHATEAU, le 21/03/2026
La Maire,

Aline GUILLUY